

Anne Pona ? Que vient donc faire cette jeune-fille qui se marie par un pacte de mariage, le 18 mars 1672 chez le notaire Ponsin (1) ? Pardi, elle descend de manière directe d'une Broqueville !

Ainsi, Anne Pona est fille d'Antoine Pona et de Catherine Broqueville (v.1614-1690). Celle-ci est la fille de Joseph (v. 1590-1642) et de Judith Saint-Martin (v.1590-1630). Son frère Barthélémy Broqueville (v.1613-1687), chirurgien, signe en tant que témoin du pacte de mariage. Bien que Catherine soit orpheline de père et de mère au moment de son mariage, ce sont deux ses oncles qui l'assiste durant l'établissement du contrat. Il s'agit de Jean Broqueville d'Endardé qui est un oncle somme toute plus éloigné et de Blaise Broqueville-Maussombat (v.1600-1682), neveu de Janotet Broqueville, grand-père de Catherine.

Le dico s'allonge !

Elle se marie avec Blaise Coutens dont je vois pour la première fois son nom apparaître bien que natif de Monfort. Il est fils de de Jean Coutens. Blaise est sargeur. J'ai enfin trouvé la signification de ce métier. Il s'agit du fabricant de tissus de sarge qui est en langage moderne de la serge. Selon la définition de [wikipédia](#) : "*La **serge** est un tissu produit avec l'une des trois armures principales de tissage appelée le sergé. Ainsi, la serge désigne l'ensemble des textiles élaborés par ce type de tissage qui se caractérise par la présence de côtes obliques sur l'endroit et l'envers. Elle peut être à effet chaîne ou trame. C'est une armure dite à décochement*". Et bien sûr on retrouve ce terme de sargeur dans le [dico](#) de ce blog en même temps que la description de quelques métiers déjà rencontrés dans ces pages.

Cet acte décrit la traditionnelle dot comme il se doit. "*La somme de 150 livres savoir du chef dudit Pona 50 livres du chef de ladite Broqueville cent livres et autre par ledit Pona constitue un lit garni de couette, coussin à plume, une couette sertie à la grande foire, une garniture dudit lit de toile teinte noir et blanc, 7 lingettes poil laine, 5 poil de lin, deux nappes, une douzaine de serviette poil de lin, un cotigeon de rase grise garni et manche et un bas de coutigeon d'une cane taille Laval et un coffre de causal. La somme de 75 livres payable présentement et une pièce de vigne lieu dit la Cauajouja de la contenance de 7 places plus ou moins (...)*" Il s'ensuit la description de quelques autres pièces de terre réparties sur le territoire de Monfort.

Il est à remarquer que c'est Catherine Broqueville qui donne la plus grosse somme d'argent pour la dot de sa fille. Est-ce une question de fortune ou de solidarité féminine ? Souvent l'on voit des tantes, des mères, donner plus à leurs fille, dans les pactes de mariage ou dans les testaments. Les femmes savent trop bien que le sexe féminin est largement sous-estimé voire brimé. Le statut de la femme n'était guère brillant au XVIIe siècle. La naissance d'une fille était vu comme un coût alors que celle d'un garçon est considéré comme la transmission d'un héritage !

Géry de Broqueville

(1) Notaire Ponsin côte 3E8981 aux AD32 ([23966-23971](#))